



OEIL

Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 10 novembre 2021

Communiqué de presse

Pollux NC : Un projet pour caractériser la pollution lumineuse en Nouvelle-Calédonie

Lauréat du programme européen BEST 2.0+, le projet Pollux NC a été lancé le 7 juillet 2021 pour une durée de 16 mois. Son objectif : fournir les premières informations quantifiées sur la pollution lumineuse à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, et émettre des recommandations scientifiques pour sa prise en compte dans les politiques publiques.



Nouméa la nuit - © OEIL 2021

Pourquoi étudier la pollution lumineuse en Nouvelle-Calédonie ?

Malgré les apparences, l'occupation humaine sur le territoire engendre une pollution lumineuse, source de perturbations pour les plantes, les animaux, et même l'Homme, notamment du fait de l'urbanisation croissante et de ses sites industriels et miniers dotés de dispositifs d'éclairage 24h/24. Pour autant, aucune caractérisation du phénomène à l'échelle du pays n'a encore été faite, et la dernière carte du World Atlas, peu précise, date de 2015.

En tant que hotspot de la biodiversité mondiale, les enjeux de conservation sont pourtant majeurs sur le territoire : des taux d'endémismes pouvant atteindre 80 % sur les plantes, plus de 90 % pour les lézards, de nombreux sites de reproduction d'espèces protégées d'oiseaux marins, 1/3 des récifs intacts de la planète, 6 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, 1 site labellisé Ramsar, etc.

Une étude, pour quoi faire ?

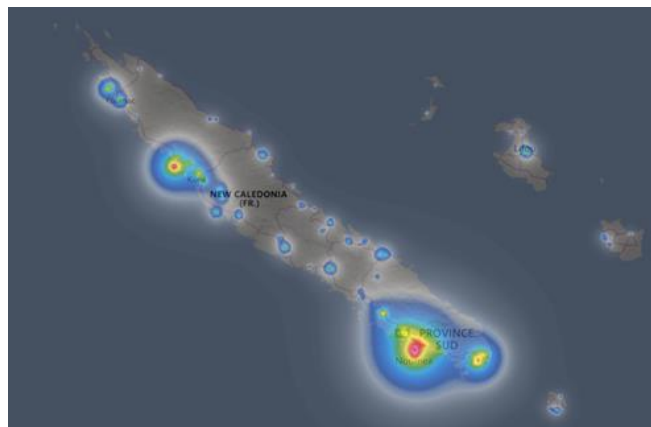
Le projet Pollux NC s'inscrit comme un préalable pour l'intégration de cette pression environnementale dans les stratégies de conservation de la biodiversité locale, de transition énergétique et d'aménagement. Fin 2022, le projet aura permis de **faire un état des connaissances**, de **décrire l'état de la pollution lumineuse** dans le pays, de **formuler des recommandations** de mesures de gestion, et de **sensibiliser les décideurs ainsi que le grand public** à cette problématique.

Comment et où quantifier la pollution lumineuse ?

En premier lieu, grâce aux données gratuites des satellites de la Nasa : avec un niveau de précision moyen, une carte de la pollution lumineuse à l'échelle du territoire sera produite.

En second lieu, grâce à l'acquisition d'images satellites à très haute définition : une analyse fine sera produite sur un site pilote sélectionné par le comité de pilotage, à savoir la zone urbaine Païta – Dumbéa – Mont-Dore, dont le développement urbain ces dernières années et dans les années à venir justifie ce choix. D'autres acteurs comme la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) ont souhaité rejoindre le projet afin d'ajouter la zone Kaala-Gomen/Koumac à la zone d'étude de très haute définition. Des discussions sont en cours concernant la ville de Nouméa.

En troisième lieu, grâce à des capteurs au sol : le CNES ([Centre National d'Etudes Spatiales](#)) et la société Dark Sky Lab ont proposé à l'OEIL un partenariat afin de déployer à divers endroits du territoire des sondes NINOX, une technologie capable de mesurer le niveau d'obscurité du ciel nocturne tout au long de la nuit. Le projet Pollux NC pourra ainsi bénéficier de ces données complémentaires, tout en contribuant à faire avancer la recherche.



Carte de la pollution lumineuse en Nouvelle-Calédonie obtenue grâce aux données satellitaires du capteur VIIRS - ©World Atlas 2015

Quels sont les impacts de la pollution lumineuse ?

De nombreux travaux attestent aujourd'hui que les lumières artificielles sont sources de perturbations pour les équilibres des écosystèmes en modifiant les rythmes biologiques et les comportements des plantes et des animaux, dont plus de la moitié sont nocturnes. Elle a également des effets avérés sur la santé humaine. L'ampleur du phénomène au niveau mondial a été illustrée dans [l'atlas mondial de la luminosité nocturne](#) : en 2016, 83 % de la population mondiale et plus de 99 % de la population des Etats-Unis et de l'Europe vivaient alors sous un ciel pollué par les éclairages artificiels. Un tiers de l'humanité ne voit plus la voie lactée dont 60 % d'Européens et près de 80 % des Nord-Américains.

Pour plus de détails :

Rendez-vous sur la page de présentation du projet : www.oeil.nc/page/pollux-nc

Le programme BEST 2.0+

L'objectif de BEST 2.0+ est de promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques, y compris pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, dans les Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) de l'Union européenne. Best 2.0+ cherche à atteindre son objectif en renforçant les autorités locales et les organisations de la société civile qui sont engagées dans le développement local, la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques dans les PTOM à travers la mise en œuvre d'un mécanisme de subventions qui s'accompagne d'activités de renforcement des capacités. BEST 2.0+ poursuit l'initiative BEST et constitue une suite directe du programme BEST 2.0.



Ce projet est réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne et de son bailleur, la Direction des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA). Le contenu de ce communiqué de presse relève de la seule responsabilité de l'OEIL et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Contact presse

Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - OEIL - 23 69 69

Anne Lataste - Responsable communication scientifique | anne.lataste@oeil.nc – 92 51 10